

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°4

mardi 29 juin 2021 - 18h - Salle de permanence en présentiel

Ouverture de la séance à 18h05 – Fin de la séance à 20h23

Présents à 18h00 : M. CHICHE, Principal, M KAYED, adjoint gestionnaire, Mme MOURA, CPE, Mme MARTINEZ, conseillère départementale, Mme LALANDE, adjointe au maire de Cadaujac déléguée aux affaires scolaires, Mesdames et Messieurs les professeurs BERTHELOT, DUVIGNEAU, LEGRAND, MARCERON, MAYSONNAVE, TARIS, les représentants des personnels Mme VIGNEAU, M. HEUGAS, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves GIRARDEAU, THOMAS, CODOGNOTTO, le délégué des élèves M. LAFONT.

Excusées : Mme CARRUESCO, Principale adjointe et Mme SANCHEZ représentante des parents d'élèves.

Arrivée tardive : Mme PERRAIN représentante des parents d'élèves à 18h10.

M. le Principal souhaite la bienvenue aux membres élus de ce dernier conseil d'administration de cette année scolaire 2020-2021.

Secrétariat assuré par Mmes Perrain, Girardeau, Thomas et M Codognotto représentants des parents d'élèves.

17 personnes sont présentes en début de conseil. Le quorum de 15 est atteint.

Début du conseil à 18h05.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance n°3 du Mardi 23 Mars 2021

1.1. Approbation de l'ordre du jour

2. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

2.1 Forfait mobilité (annexe 2)

2.2 Recrutement AED et CUI

2.3 Mouvement des Personnels rentrée 2021

3. AFFAIRES FINANCIÈRES

3.1 Décision Budgétaire Modificative :

- Crédits globalisés et financement des projets 2021-2022

- Admission en non-valeur et projets pédagogiques et éducatifs

3.2 Contrats et Conventions

3.3 Attribution des logements de fonction

3.4 Proposition d'installation d'un système de vidéosurveillance – Entrée et abords de l'établissement

4. PÉDAGOGIE

4.1 Structure et calendrier de la rentrée 2021-2022

4.2. Modification règlement intérieur rentrée prochaine

5. QUESTIONS DIVERSES

5.1 Information concernant les postes supplémentaires sollicités

5.2 Information travaux (réponse Région, département, commune courrier Chef Établissement concernant les accès établissement et dispositifs de « mobilité douce » ...)

1. Approbation du procès-verbal de la séance n°3 du Mardi 23 Mars 2021

Vote :

Présents : 17/29 C: 0 A: 1 P: 16

1.1. Approbation de l'ordre du jour

Vote :

Présents : 17/29 C: 0 A:0 P: 17

2. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

2.1 Forfait mobilité (annexe 2)

Il s'agit de la possibilité offerte de remboursement des frais de déplacement des personnels de l'état, de type mobilité douce (vélo ou covoiturage ...) sous réserve de l'autorisation du Conseil d'Administration

Vote :

Présents : 17/29 C: 0 A:0 P: 17

Arrivée de Mme Perrain à 18h10, le conseil se poursuit à 18 participants.

2.2 Recrutement AED et CUI

2.2.1 Recrutement AED

Ce vote est nécessaire réglementairement.

Autorisez-vous le Chef d'Établissement, à recruter les personnels AED, sur les postes attribués au Collège par les services du Rectorat, à concurrence de 6,5 postes d'AED?

Vote :

Présents : 18/29 C: 0 A:0 P: 18

2.2.2 Recrutement de CUI

Ce vote est nécessaire réglementairement.

Autorisez-vous le Chef d'Établissement, à recruter les personnels CUI par cofinancement état collectivité, à concurrence de 4 postes CUI ?

Vote :

Présents : 18/29 C: 0 A:0 P: 18

2.3 Mouvement des Personnels rentrée 2021

M. le chef d'établissement présente la liste des personnels partants.

ATTEE

| | |
|-----------------------|---|
| M Picaud Laurent | Chef cuisine |
| Mme Daniel Colette | Agent- retraite |
| M Gaston Didier | Agent-retraite |
| Mme Mechal Bouchra | Agent Demande de maintien par l'établissement |
| M Cruchet Jean Pascal | Agent Demande de maintien par l'établissement |

Professeurs

| | |
|-------------------------------|--|
| Mme Trouf-Tambarin Céline | Lettres – Mutation |
| Mme Perez Annabelle | Espagnol - Demande de maintien par l'établissement |
| Mme Lалуque Anne-Sophie | Sciences - Demande de maintien par l'établissement |
| Mme Langlade Marie | HG - Mutation |
| M Taymans Alexandre | Math - Demande de maintien par l'établissement |
| Mme Colin Aurélie | SVT - Demande de maintien par l'établissement |
| Mme Fages Marie | Éducation Musicale |
| Mme Bradaï Marie | Anglais - Demande de maintien par l'établissement |
| Mme Cazenave Cueille Cécile | Anglais – retraite |
| Mme Cazin Bourguignon Pauline | Arts Plastiques - Demande de maintien |
| Mme Payan Valérie | EPS - Demande de maintien |
| Mme Junck Alexa | Psychologie EN |
| Mme Bourbon Laureen | AESH |
| Mme Talya Asma | AESH |

AED

| | |
|--------------------|-----|
| M Larcher Florian | 50% |
| M Libeaut Marius | 50% |
| Mme Salgado Solène | 50% |
| M Diaz Thomas | 50% |
| M Zuchet Rémi | 50% |

Équipe Direction

| | |
|-------------------------|---------------------|
| Mme Carruesco Catherine | Principale Adjointe |
|-------------------------|---------------------|

M le chef d'établissement présente ensuite la liste des personnels arrivants.

ATTEE

| | |
|---------------------|-----------------------------------|
| M X | Chef de cuisine |
| Mme Y | Agent |
| M et ou Mme Z agent | (renouvellement CAE CUI en cours) |

Professeurs

| | |
|----------------------|--------------------|
| Mme Dinel Paula | Lettres |
| Mme Simon Sophie | Lettres |
| Mme Medana Véronique | Anglais |
| Stagiaire | Anglais |
| Stagiaire | HG |
| BMP | Math |
| BMP | SVT |
| Mme Baba Harra | Éducation Musicale |
| BMP | Arts Plastiques |
| Stagiaire | EPS |

3. AFFAIRES FINANCIÈRES

3.1 Décision Budgétaire Modificative :

- Crédits globalisés et financement des projets 2021-2022

M. le chef d'établissement et M. l'adjoint gestionnaire présentent différents documents concernant la répartition des crédits globalisés et le financement des projets 2021-2022.

Concernant les projets présentés, ils ont fait l'objet de différentes démarches administratives auprès de l'éducation nationale, avec 2 dispositifs distincts : Perceval et Adage ainsi que d'une demande de financement, dans le cadre de l'appel à projet du département. Nous votons leur principe. Ils devront être réévalués en fonction des moyens réellement obtenus.

Sur proposition du Chef d'établissement le CA approuve :

- La répartition des crédits globalisés (LOLF) de l'année scolaire 2021-2022, la répartition des reliquats 2020-2021,
- Le prélèvement sur fonds de roulement :
 - o Service AP pour les projets pédagogiques d'un montant de 9217,67 €
 - o Service VE pour les projets éducatifs d'un montant de 300 €
 - o Service SRH admission en non-valeur pour les créances irrécouvrables d'un montant de 666,87 €

Soit un total de prélèvement de 10 184,54 €

Vote :

Présents : 18/29 C: 0 A:0 P: 18

- Présentation de projets pédagogiques et éducatifs :

Mme BERTHELOT présente le projet de voyage en Grèce d'une durée de 5 jours avec de nombreuses visites programmées (Athènes, ...). Projet de vente de bougies et chocolats pour faire baisser le prix du voyage estimé à ce jour à 519 € par élève.

Vote :

Présents : 18/29 C: 0 A:0 P: 18

M. TARIS présente :

- Le traditionnel voyage au ski pour les 4° et 3° avec un coût par élève de 307 € maximum estimé à ce jour.

Vote :

Présents : 18/29 C: 0 A:0 P: 18

- La sortie Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) pour les 6° et 5° avec un coût de 73,15 € par élève

Vote :

Présents : 18/29 C: 0 A:0 P: 18

3.2 Contrats et Conventions

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés dans la limite des crédits ouverts pour les projets pédagogiques et éducatifs pour l'année scolaire 2021-2022. Les contrats et les conventions seront communiqués, dès réception par les différents partenaires, aux autorités de tutelle.

Vote :

Présents : 18/29 C: 0 A:0 P: 18

3.3 Attribution des logements de fonction

- Par Convention d'occupation précaire :

Mme CHAUDET Stéphanie Professeur

- Par Nécessité Absolue de Service:

| | |
|-------------------|------------------------|
| M CHICHE Stéphane | Principal |
| M HEUGAS Frédéric | Ouvrier de maintenance |
| M KAYED Izzat | Gestionnaire |
| Mme LACOUR Tina | Principale adjointe |
| NON CONNU | Chef de cuisine |

Vote :

Présents : 18/29 C: 0 A:0 P: 18

3.4 Proposition d'installation d'un système de vidéosurveillance – Entrée et abords de l'établissement

L'entrée de l'Établissement est très régulièrement occupée, y compris hors période d'ouverture. Ce qui entraîne parfois des dégradations. Il s'agit de lancer une étude de faisabilité. Si le Conseil d'Administration en est d'accord, avant de solliciter la Préfecture, ainsi que le Département ou les autorités de l'Éducation Nationale. Le devis proposé s'élève à 4502,92 €.

Mme MARTINEZ intervient pour préciser que le devis n'inclut pas la maintenance du dispositif de vidéosurveillance. Par expérience, avec le collège de La Brède, elle indique que cela engendre des frais importants chaque année.

Autorisez-vous le Chef d'Établissement à préparer une étude de faisabilité concernant l'installation d'un système de vidéo surveillance à l'entrée et aux abords de l'établissement ?

Vote :

Présents : 18/29 C: 0 A:0 P: 18

4. PÉDAGOGIE

4.1 Structure et calendrier de la rentrée 2021-2022

| Classe | Nombre d'élèves | Prévision DSDEN | Prévision établissement | Nombre de classes |
|--------|-----------------|-----------------|-------------------------|-------------------|
| 3° | 170 | 175 | 174 | 6 |
| 4° | 173 | 164 | 166 | 6 |
| 5° | 199 | 195 | 195 | 7 |
| 6° | 202 | 191 | 209 | 7 |
| Total | 744 | 725 | 744 | 26 |

Élèves de 6^{ème} :

Jour de rentrée : JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021 de 8h30 à 17h

8h30 – 12h30 : Accueil des élèves par les professeurs principaux, prise de connaissance de l'emploi du temps et de l'organisation de l'année scolaire.

12h30 - 14h00 : déjeuner des élèves demi-pensionnaires.

14h30 - 15h30 (sous réserve des conditions sanitaires) : réunion des parents de 6^{ème} avec l'équipe de direction (présentation de la classe et de l'année scolaire)

15h30 - 17h00 : réunion des parents de 6^{ème} avec les équipes pédagogiques.

Ces deux points seront discutés en réunion de l'équipe pédagogique de 6^{ème} le lundi 5 juillet, les parents et usagers seront informés par mail aux écoles et insertion sur site établissement.

Les manuels scolaires seront distribués dans la journée.

Les élèves des classes de 6^{ème} n'auront pas cours le vendredi 03 septembre 2021

Élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} :

Jour de rentrée : VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2021 de 8h30 à 17h

Accueil des élèves par les professeurs principaux, prise de connaissance de l'emploi du temps et de l'organisation de l'année scolaire de 08h30 à 10h25.

Début des cours, selon les emplois du temps des classes, dès 10h40.

06/09/2021 : 18h-19h : Réunions Professeurs Principaux/ parents 5èmes

07/09/2021 : 18h-19h : Réunions Professeurs Principaux/ parents 4èmes

09/09/2021 : 18h-19h : Réunions Professeurs Principaux/ parents 3èmes

Le transport scolaire et le restaurant scolaire seront assurés dès le 02/09/2021

LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021 : TOUTES les classes seront présentes au Collège en fonction de leur emploi du temps.

4.2. Modification règlement intérieur rentrée prochaine

Le CHSCT de l'académie de Bordeaux a eu à réfléchir sur la répétition de situation de tensions dans les établissements. Il nous propose d'insérer le texte suivant:

Le lien de confiance qui doit unir les élèves et leur famille au service public de l'éducation, implique le respect des élèves et de leur famille à l'égard des enseignants et de l'ensemble des personnels de l'établissement scolaire.

Tout manquement constaté de la part d'un représentant légal, à cette obligation de respect, fera l'objet d'un rappel au respect de la loi par le chef d'établissement. En cas de difficultés persistantes, le chef d'établissement est en mesure de lui interdire l'accès à l'enceinte de l'établissement sur le fondement de l'article R421-12 du code de l'éducation, voire de procéder à un signalement ou à un dépôt de plainte auprès du procureur de la république.

M. TARIS indique qu'il souhaiterait que ce texte soit présenté également dans les écoles primaires.

Un autre correctif est également nécessaire, dans le chapitre IV La Discipline 3/ Punitons scolaires – Observation écrite :

Proposition de modifier la phrase : « Un manquement caractérisé à la discipline fera l'objet d'une observation écrite dans le carnet de liaison (par le billet vert). » en la remplaçant par :

« Un manquement caractérisé à la discipline fera l'objet d'une observation écrite dans Pronote. »

Un échange sur l'utilisation de Pronote s'installe entre les différents élus.

Le chef d'établissement rappelle qu'il peut être amené à interdire dans certains cas l'utilisation des communications dans Pronote.

Les professeurs demandent aux représentants des parents d'élèves s'il est possible de rappeler à l'ensemble des parents de cocher systématiquement la case « j'ai pris connaissance de cette information » après la lecture d'un message.

Vote :

Présents : 18/29

C: 0 A:0 P: 18

5. QUESTIONS DIVERSES

5.1 Information concernant les postes supplémentaires sollicités

Le chef d'Établissement a effectué une démarche auprès du rectorat et du département afin de solliciter, pour la rentrée 2021, des moyens supplémentaires en personnel administratif et de vie scolaire. Malgré la nouvelle hausse du nombre d'élèves, le rectorat et le département ont répondu ne pas pouvoir donner une suite favorable à cette demande. Néanmoins, ils resteront vigilants à la situation de l'établissement. Il n'y aura pas de création de poste, les effectifs resteront les mêmes que les années précédentes.

Mme MOURA précise qu'à certains moments de la journée, il n'y a que 5 agents pour surveiller environ 700 élèves.

Les professeurs tiennent à exprimer leur vive inquiétude. Ils tirent le signal d'alarme et indiquent qu'ils sont à bout de souffle.

M. TARIS demande aux représentants des parents d'élèves s'il ne serait pas possible qu'ils fassent également de leur côté une demande auprès de l'académie pour obtenir du personnel supplémentaire.

Mme PERRAIN tient à remercier les professeurs pour leur engagement malgré toutes les difficultés qu'ils sont amenés à rencontrer au quotidien.

Mme GIRARDEAU soumet l'idée d'un recrutement d'un service civique. Mme MOURA explique que cela a déjà été fait au collège, mais qu'il est très difficile de trouver quelqu'un de vraiment motivé. Mme MARTINEZ donne l'exemple de La Brède qui a trouvé un service civique à l'aide de l'association Cap Solidaire.

5.2 Information travaux (réponse Région, département, commune courrier Chef Établissement concernant les accès établissement et dispositifs de « mobilité douce » ...)

- La Commune, le département et la région ont été sollicités par courrier concernant la sécurité des accès à l'établissement. Le département comme la région ou la Communauté de Communes renvoie à la Commune mais se disent prêt à participer financièrement.

Mme LALANDE, adjointe au maire de Cadaujac déléguée aux affaires scolaires, prend acte de cette information.

Différents élus du conseil rappellent à Mme LALANDE que le problème d'aménagement des abords de l'établissement date de 2006, mais que malheureusement la municipalité de Cadaujac a toujours évoqué une fin de non-recevoir.

Le chef d'établissement souhaiterait que la municipalité de Cadaujac puisse organiser une réunion réunissant toutes les parties concernées.

- Les Travaux sur les bâtiments modulaires devraient se terminer à la mi-juillet 2021.

L'établissement a fait part régulièrement de ses attentes parfois de ses inquiétudes.

Les derniers échanges relèvent des pentes de l'enrobé de la nouvelle partie qui pourraient si elles ne sont pas modifiées augmenter de façon importante les risques de ruissellement et d'inondation.

D'autres demandes ont été effectuées par l'établissement autour de ces travaux, notamment :

- De dispositif de récupération des eaux de pluie au niveau du préau menant à la demi-pension, l'entreprise DASSE a fait une proposition de chéneaux avec plusieurs descentes pour absorption.

- De pose d'un Grillage en fond de cour haute pour des raisons de sécurité des personnes.

Pour information les travaux sur les nouveaux bâtiments comme sur le reste de l'établissement représentent à ce jour un coût de :

- 14 794,13 € en matériels scolaires
- 527 520 € HT en construction
- 20 883,60 € TTC remplacement chaises demi-pension (livrées début septembre 2021)
- 10 609,20 € matériel informatique (livré début septembre 2021)

L'établissement remercie à cette occasion, le Département pour son accompagnement.

- La Commune a été sollicitée concernant l'élagage des arbres en bordure du terrain de sport. Les travaux ont été effectués lors des dernières vacances par les services techniques. Le chef d'établissement remercie la Commune pour cette intervention.

- Pour la deuxième année consécutive, le gymnase a fait l'objet d'actes de vandalisme, ce qui a occasionné diverses démarches administratives : dépôts de plainte en Gendarmerie, devis puis interventions pour réparation.

Pour indication le montant total des travaux pour dégradation (remplacement des vitres, Skydome) s'élève à 5 632, 15 € pour 2020 et à 3203.87 € à ce jour. Ces dépenses avancées sur le budget de l'établissement ont fait l'objet d'un remboursement par l'assurance du Département.

M. Le Chef d'établissement a sollicité la commune pour qu'elle participe financièrement à la mise en place d'une alarme intrusion au gymnase pour un montant de 1 798,63 € ainsi qu'une présence humaine en cas de déclenchement dans les temps de responsabilité de la Commune. Cette dernière ne souhaite pas participer à ce dispositif. Le chef d'établissement indique que nous ne pouvons pas, dès lors, poursuivre le projet.

M. TARIS ne comprend pas ce refus de participer et explique qu'il y a un important problème de communication avec la commune de Cadaujac quant à l'utilisation et la réquisition du gymnase. Il évoque un manque de respect.

Mme LALANDE, adjointe au maire de Cadaujac déléguée aux affaires scolaires prend acte de cette information.

- Une demande d'intervention cet été, en dehors des périodes d'ouverture, dans le cadre du raccordement des collèges au réseau fibré du Département de la Gironde a été transmise fin juin.

Fin du conseil à 20h23 suivi par un pot de l'amitié.

Le secrétaire de séance

M. Eric CODOGNOTTO

9



Le Principal

S. CHICHE



